

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/10/2020

1 Intervention de Monsieur Laurent PERRON, Commandant de la brigade de gendarmerie de Plestin-Les-Grèves

- Organisation territoriale de la gendarmerie
- Missions de la gendarmerie
- Brigade de Plestin-Les-Grèves
- Effectifs
- Moyens
- Types d'interventions

2 Lannion-Trégor Communauté : présentation du rapport d'activité

Les membres du conseil municipal ont été invités à prendre connaissance du rapport par voie dématérialisée auprès de Madame Le Maire et à communiquer leurs interrogations ou demandes de précisions.

3 Restauration de l'église/demande de subventions complémentaires

Madame le Maire a présenté aux membres du conseil municipal un bilan financier du chantier de restauration de l'église réactualisé intégrant la création des copies des tableaux de Xavier de Langlais, les montants d'indemnités définitifs arrêtés par Groupama Assurances et la recette complémentaire constituée par le découvert de garantie au titre du protocole transactionnel.

Etudes, maîtrise d'œuvre et travaux confondus, le montant total des travaux s'élève à :

Montant total H. T	T.V.A	Montant total T.T.C	Prise en charge par Groupama	Reste à charge pour la commune H.T
3 186 426.37€	615 002.55 €	3 823 834.26 €	3 030 417.52 €	156 008.85 €

Pour financer le reste à charge pour la commune de 156 008.85 € H.T, Madame le Maire a proposé aux conseillers municipaux de solliciter les collectivités suivantes pour l'octroi de subventions complémentaires à savoir :

- Etat (DRAC) à hauteur de 60 % du reste à charge
- Région Bretagne à hauteur de 25% du reste à charge
- Département des Côtes d'Armor à hauteur de 15% du reste à charge

Le tableau de financement s'établirait comme suit :

	Dépenses H. T	Recettes
Reste à charge H. T	156 008.85 €	
DRAC (60%)		93 605.31 €
Région (25%)		39 002.21 €
Département (15%)		23 401.33 €
Total	156 008.85 €	156 008.85 €

Pour financer le montant de T.V.A sur l'intégralité du programme de restauration soit un montant de 615 002.55 €, la commune contracterait un emprunt. Groupama prendra en charge les intérêts de celui-ci.

	Dépenses	Recettes
T.V.A totale	615 002.55 €	
FCTVA (16.0404%)		504 425.09 €
Autofinancement		110 577.46 €
Total	615 002.55 €	

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, ont accepté, à l'unanimité, le bilan de Madame le Maire et l'ont autorisée à solliciter les subventions complémentaires auprès de la D.R.A.C, de la Région Bretagne et du Département des Côtes d'Armor.

4 Changement du lieu de déroulement des conseils municipaux.

Comme évoqué lors du conseil municipal de septembre Madame le Maire a proposé aux membres du conseil municipal de désigner la salle communale Lucien PRIGENT comme lieu d'accueil définitif des réunions du conseil municipal.

Cette salle, située au 24 rue Beaumanoir 22310 Trémel et répondant à l'ensemble des exigences prévues par le C.G.C.T, a été désignée à l'unanimité des conseillers municipaux, comme lieu d'accueil définitif des réunions du conseil municipal.

5 Bons d'achat pour les agents – année 2020

Sur proposition de Madame Le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer aux agents communaux titulaires et contractuels un bon d'achat d'une valeur de 100.00 € à faire valoir dans le commerce de leur choix.

*Le Maire
Cécile Duval*

